

Rapport D'ACTIVITÉ



Sommaire

Édito

4	PORTRAIT DE TERRITOIRE	24	UN TERRITOIRE ÉCO-RESPONSABLE
6	UNE SITUATION AVANTAGEUSE	26	FAITS MARQUANTS
7	LES COMPÉTENCES DE LOIRE FOREZ	30	PERSPECTIVES
8	LA PROXIMITÉ AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE	32	UNE AGGLOMÉRATION STRUCTURÉE
9	MUTUALISER ET COOPÉRER POUR GAGNER EN EFFICACITÉ	34	FAITS MARQUANTS
10	UN TERRITOIRE ACCUEILLANT	36	PERSPECTIVES
12	FAITS MARQUANTS	38	ORGANIGRAMME
16	PERSPECTIVES	39	ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET GÉNÉRAL
18	UN TERRITOIRE ENTREPRENANT	40	RÉPARTITION DES DÉPENSES NETTES DU BUDGET GÉNÉRAL
20	FAITS MARQUANTS	42	2019 EN PHOTOS
22	PERSPECTIVES		

L'année 2019 a été une année de consolidation marquée par la poursuite du travail engagé depuis maintenant trois ans.

Nous avons continué de construire ensemble les actions à destination de la population de notre territoire, en veillant à maintenir un dialogue permanent pour une coopération efficace avec l'ensemble des acteurs de l'agglomération.

Nous avons notamment préparé le transfert de la compétence eau potable, au 1^{er} janvier 2020. Ce dossier s'est révélé complexe, tant sur les aspects réglementaires, financiers, humains, que sur les aspects organisationnels et de gouvernance.

Mais je crois pouvoir dire que l'Agglo et ses 87 communes ont su faire preuve de dynamisme. Elles ont été capables d'évoluer et de s'adapter aux spécificités locales et à la diversité, grâce à l'engagement et à la mobilisation des élus et des agents de chacune des collectivités.

C'est ce que nous essayons de faire, au quotidien, dans tous les domaines d'intervention de Loire Forez agglomération, pour nous renouveler sans cesse et offrir le meilleur service aux habitants.

Nous poursuivons l'objectif de rendre le meilleur service aux habitants, en cultivant la coopération.

Le Président de Loire Forez agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

17, boulevard de la Préfecture
CS 30211 – 42605 Montbrison cedex
Tél. 04 26 54 70 00 – Fax 04 26 54 70 01
agglomeration@loireforez.fr

Dépôt légal : février 2020

Directeur de la publication : Alain Berthéas

Directrice de la rédaction : Gaëlle Pornon

Rédaction : J'articule et service communication

Conception graphique : J'articule

Impression : Imprimerie Champagnac

Tirage : 500 exemplaires

Crédit photos : Loire Forez agglomération, Lotfi Dakhli, Office de tourisme Loire Forez, 4 vents, Hubert Genouilhac, Arnaud Hauteroche, Bertrand Bonnefond, Vutheara, Fabrice Roure, Sébastien Ferraro, Rodolphe Genouilhac.

IMPRESSION SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ

PORTRAIT

DE TERRITOIRE

UNE SECTORISATION POUR UN DIALOGUE PERMANENT
AVEC LES COMMUNES



Un enjeu politique :

6 secteurs pour une bonne échelle
 ☉ de dialogue et de concertation,
 ☉ de coordination,
 ☉ de programmation.

Un enjeu administratif et organisationnel de déconcentration :

3 pôles territorialisés pour une
organisation administrative et
technique performante et réactive.


112 384
 habitants
 (population légale totale 2017,
 source INSEE valeur 01/01/2020)


87
 communes

132 000 hectares


81,5
 habitants au km²


9 500
 ENTREPRISES
 soit **31 400 emplois**



29 000
 hectares d'espaces
 naturels protégés par
 Natura 2000

Une situation avantageuse

au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Le territoire de Loire Forez agglomération présente une belle complémentarité en termes de paysages et de milieux naturels entre monts, piémonts et plaines.

Il jouit d'une situation avantageuse au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec une position centrale à proximité des agglomérations de Saint-Etienne, Clermont-Ferrand et dans la zone d'influence de l'aire métropolitaine lyonnaise.

LE TERRITOIRE

Un territoire structuré autour de deux centralités et de centres-bourgs

Loire Forez agglomération dispose d'un vaste territoire qui s'étend sur 1 321 km², des monts du Forez jusqu'au fleuve Loire, soit plus d'un quart de la superficie du département de la Loire.

Les 87 communes qui constituent cette communauté sont d'une grande diversité. Le territoire, globalement rural, est ainsi structuré autour de deux centralités, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, de plus de 15 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

La population est en constante augmentation depuis les années 70. Avec une densité de population relativement faible, Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie de qualité qu'il convient de préserver.

ÉCONOMIE

Un dynamisme économique à soutenir

Le territoire s'organise autour de secteurs économiques diversifiés. Il peut compter sur un tissu industriel dynamique qui représente plus de 20% des actifs. L'agriculture est aussi un domaine d'activité important avec 11% d'actifs. L'activité commerciale tient également une place significative avec de nombreux commerces de proximité en zone urbaine et des commerces multiservices qui rythment la vie des centres-bourgs.

ENVIRONNEMENT

Des richesses naturelles à valoriser

Loire Forez agglomération bénéficie aussi d'un patrimoine environnemental exceptionnel, d'une riche biodiversité et d'espaces agricoles et forestiers préservés. Ces atouts contribuent à l'attractivité du territoire en termes de **qualité de vie** et de **développement touristique**.

Dans ce contexte, le rôle de l'intercommunalité vise à **maintenir un équilibre entre ville et campagne** pour faire de cet espace un lieu où il fait bon vivre. Pour cela, il s'agit d'entretenir une solidarité territoriale entre les communes pour que chacune bénéficie de la force du collectif.

Les compétences de Loire Forez

Loire Forez intervient au quotidien dans plusieurs domaines de compétence, organisés en quatre pôles.





La proximité au cœur de la gouvernance

Loire Forez agglomération est dotée d'instances de concertation pour œuvrer au plus près des habitants et favoriser la consolidation du bloc local. L'exécutif s'appuie sur une gouvernance de proximité qui garantit un dialogue continu avec les communes qui la composent.

La gouvernance s'est organisée sur la base d'échanges et de transparence pour permettre à tous les avis de s'exprimer et pour prendre en compte l'ensemble des spécificités du territoire.

Pour davantage de proximité avec les maires, deux séries de petits-déjeuners ont été organisées par secteur, entre septembre et novembre 2019, leur permettant d'évoquer des questions du quotidien.

Ce mode de fonctionnement contribue *in fine* à la mise en place d'actions cohérentes avec la réalité du terrain.



Les réunions DE SECTEURS

ÉCHANGENT/CONSULTENT/ÉTUDIENT

**10 À 18 COMMUNES
DE 15 À 50 CONSEILLERS**

Organisées chaque mois et ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux du secteur, elles entretiennent un dialogue continu avec et entre les communes. Lieux d'information, d'échanges et de co-construction des politiques communautaires, elles permettent d'envisager des adaptations spécifiques à chaque secteur.

Le bureau COMMUNAUTAIRE

ORIENTE/PROPOSE/MET EN ŒUVRE

**1 PRÉSIDENT
+ 14 VICE-PRÉSIDENTS
+ 8 CONSEILLERS THÉMATIQUES
+ 6 RÉFÉRENTS DE SECTEURS**

Il se réunit chaque semaine pour orienter les décisions et proposer les dossiers au conseil communautaire.

La conférence DES MAIRES

DIALOGUE

**87 MAIRES
ET LES MEMBRES DU BUREAU
(+ LES CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES)**

Elle donne son avis sur les dossiers structurants. Si un dossier est refusé, il sera retravaillé. 1 maire = 1 voix.

Le conseil COMMUNAUTAIRE

EXAMINE/VALIDE/VOTE

**130 CONSEILLERS
ISSUS DES 87 COMMUNES**

Réunions publiques mensuelles.

Les commissions THÉMATIQUES

ÉTUDIENT/PRÉPARENT/ENCADRENT

90 À 100 CONSEILLERS

Présidées par un vice-président, composées d'élus communautaires et municipaux.

7 commissions : aménagement, développement, moyens généraux et coopérations, environnement, voirie, services à la population et citoyenneté, cycle de l'eau.

EXÉCUTIF

DÉLIBÉRATIF

CONSULTATION/CONCERTATION



Mutualiser et coopérer pour gagner en efficacité

L'intercommunalité facilite la mise en commun des moyens, à la fois humains et matériels, pour faire ensemble ce que chaque collectivité ne pourrait pas faire seule.

Elle se positionne ainsi comme un réseau de solidarité permettant le partage de ressources et de compétences.

À travers la mutualisation, c'est une forme de solidarité territoriale qui s'opère entre les communes et l'Agglo permettant une action publique plus efficiente.

Loire Forez a fait de la mutualisation une opportunité pour resserrer les liens entre les services communautaires et municipaux. Elle permet d'interroger l'organisation des missions de service public afin de rechercher les meilleures solutions pour tendre à plus d'efficacité. L'objectif vise à assurer la qualité du service aux habitants à un coût le plus mesuré possible.

De la plateforme de services au service commun en passant par la mise à disposition de services communaux ou l'animation territoriale, la mutualisation au sein de Loire Forez prend des formes variées.

Depuis la fusion en 2017, l'Agglo a mis en place :

- 15 services communs, dont 10 gérés par Loire Forez,
- 11 services gérés par Loire Forez. Ils développent des plateformes de services à la demande des communes et/ou proposent des actions d'animation territoriale, c'est-à-dire la mise à disposition de ressources ou de services communautaires à l'attention des communes, sans contrepartie financière.

En 2019, le service commun de Loire Forez et de l'office du tourisme pour le développement touristique a enrichi ses missions en y incluant une offre de visites touristiques et patrimoniales.



Un service commun de délégués à la protection des données a été créé pour répondre aux obligations de la loi. Il compte déjà 33 adhérents.

De plus, 9 procédures de groupements de commande ont également été lancées entre communes ou avec Loire Forez sur des travaux de réseaux humides, des fournitures de bureau, de gaz, de granulés bois ou de matériel d'impression, générant des économies conséquentes.

En matière de coopération, un groupe de travail de 33 élus s'est constitué pour élaborer une charte de l'éolien, visant à construire un outil au service des communes. Enfin, un important travail de concertation a été mené avec les élus municipaux pour préparer le transfert de la compétence eau potable, au 1^{er} janvier 2020.



80 adhérents à un ou plusieurs services communs gérés par l'Agglo



68

nouvelles conventions de mutualisations signées entre communes et communauté depuis le 1^{er} janvier (pour un total de 377)



UN TERRITOIRE

ACCUEILLANT

ÉLARGIR SON OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE, DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES, VALORISER L'HABITAT, SOUTENIR LE DYNAMISME DES BOURGS ET DES VILLES... DANS TOUS LES DOMAINES, LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION CULTIVE SON ATTRACTIVITÉ.

185
enfants accueillis
par les multi-accueils
communautaires



PETITE ENFANCE
ENFANCE
JEUNESSE

520
enfants accueillis
sur les 2 accueils
de loisirs



32 000*

adhérents
au réseau Copernic



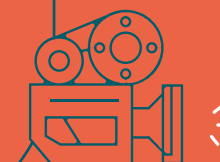
8
écoles de musiques
dans le réseau Arémuz

RÉSEAU CULTUREL
TERRITORIAL

1000
élèves inscrits

700 000
prêts sur le réseau

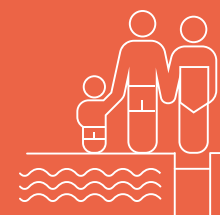
1 620
spectateurs
pour les spectacles
de Baroque en Forez,
soit 95% de remplissage



213 600

entrées dans les 2 piscines
communautaires

SPORTS



80
personnes ont
participé aux activités
aquatiques sport santé

COHÉSION SOCIALE

112 038€
financés par LFA au plan local
pour l'insertion et l'emploi
du Forez pour favoriser
l'accès à l'emploi



et 101 404€
à la mission locale

797

participants
aux semaines d'information
sur la santé mentale

65 200

scolaires accueillis dans les
2 gymnases communautaires



APPLICATION
DU DROIT DES SOLS

6519

dossiers instruits
par le service application
du droit des sols

sur

73

communes adhérentes

8

aires de
covoiturage

et 5

espaces de covoiturage
de proximité

MOBILITÉS



4000

usagers en moyenne
par mois sur les
deux services de navette



PLANIFICATION
URBAINE

10

procédures
de modification

et 4

de révision des documents
d'urbanisme communaux
gérées par le service de
planification urbaine



119

logements rénovés
grâce au programme
d'intérêt général



16

communes
accompagnées
dans leurs projets urbains

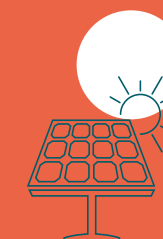
HABITAT ET PROJETS
URBAINS



52788€

de subvention
au titre du bonus
performance
énergétique

6525 kwh/an
d'économie d'énergie
après travaux





RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Inaugurer le réseau Copernic

Depuis le début d'année 2019, toutes les médiathèques, bibliothèques et ludothèques du territoire sont regroupées au sein d'un même réseau, baptisé Copernic. Ce nom est le résultat d'un travail collaboratif mené avec les agents, les bénévoles et les usagers. Loire Forez agglomération souhaitait qu'il soit fédérateur et fasse sens pour tous ceux qui font vivre les différentes structures. Une identité visuelle a également été créée pour que ce service intercommunal soit facilement identifiable par ceux qui l'animent et l'utilisent.

Accueillir le premier Museomix du Forez

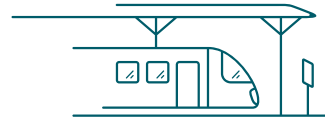
Museomix est un marathon créatif qui se déroule chaque année en France et à l'étranger. Pendant 3 jours, des participants bénévoles sont invités au sein de musées ou de sites patrimoniaux pour concevoir de nouveaux dispositifs de visites. Piloté par l'Agglo, cet événement a été organisé pour la première fois les 8, 9 et 10 novembre 2019 sur le périmètre du Pays d'art et d'histoire du Forez : le village de Cervières, ancienne place forte médiévale, la Maison des Grenadières et le Musée de la cravate et du textile à Panissières étaient mis à l'honneur. Un Fab lab a été mis à la disposition des participants avec une découpe laser, une imprimante 3D ou encore un casque de réalité virtuelle pour élaborer leur concept. Les 2 musées étaient accessibles gratuitement pendant toute la durée du Museomix, avec la possibilité de tester les prototypes de visites lors du dernier jour.

6 équipes ont participé aux Museomix.

250 visiteurs sont venus du dernier jour pour découvrir les prototypes.

Sensibiliser aux enjeux paysagers

En juin 2019, 6 lectures de paysage ont été organisées par le Pays d'art et d'histoire du Forez à destination des élus locaux. En abordant le paysage d'un point de vue géographique, historique et humain, ces lectures ont mis en évidence les phénomènes urbains à l'œuvre et l'impact de nos modes de vie sur notre environnement, pour mieux appréhender le futur visage du territoire.



MOBILITÉS

Renforcer les services de transports en commun

Depuis le 2 septembre 2019, un nouveau service de navette vient compléter l'offre de transports en commun sur le territoire. Elle circule entre Saint-Just Saint-Rambert et la gare ferroviaire de Bonson, de 7h à 19h du lundi au samedi, à raison de 12 allers-retours par jour. Ce service assure au total la desserte de 36 points arrêts. Pour faciliter les trajets des usagers sur l'ensemble de leur parcours, des correspondances sont facilitées avec le TER en gare de Bonson et avec les lignes du réseau TIL sur plusieurs points d'arrêts.



Étoffer le réseau d'aires de covoiturage

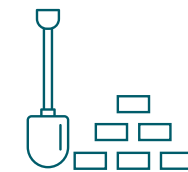
Afin d'encourager les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, Loire Forez agglomération s'emploie à faciliter le covoiturage. Que ce soit par l'extension des aires existantes ou l'identification de nouveaux espaces, les places de stationnements dédiées au covoiturage se multiplient :

→ **36 places supplémentaires sur l'aire de Montbrison Sud**, qui portent à 49 le nombre total de places réservées au covoiturage. Les connexions avec les transports en commun sont facilitées grâce à un arrêt à proximité, où il est possible d'emprunter les lignes 111 « Montbrison/Saint-Étienne » et 302 « Montbrison/Saint-Bonnet-le-Château » du réseau TIL ou le service de navette urbaine ;

→ **11 nouvelles places dédiées au covoiturage à Saint-Cyprien**, sur l'avenue de Montbrison. Un point d'arrêt, attendant à l'aire de covoiturage, permet également d'emprunter les lignes 111 « Montbrison/Saint-Étienne » et 120 « Craponne-sur-Arzon/Saint-Étienne » du réseau TIL ;

→ **16 places sur la nouvelle aire de covoiturage à Sury-le-Comtal**. Idéalement située, elle se trouve en bas de la Côte Sainte-Agathe, le long de la route de Bonson, à proximité immédiate du giratoire qui permet de rejoindre facilement la RD498.

→ **2 nouveaux espaces de covoiturage** sont également identifiés sur les communes de Chalmazel-Jeansagnière et Veauchette. Ils comptent chacun 5 places.



PROJETS URBAINS

Revitaliser les centres-bourgs

En 2019, dans la continuité de ce qui a été élaboré les années précédentes, de nombreuses actions ont été entreprises par Loire Forez agglomération pour développer l'attractivité des centres-bourgs et centres-villes.

L'animation territoriale, qui vise l'accompagnement sur un temps court des élus dans leur réflexion pour favoriser l'attractivité de leur centre-bourg/ville, a pris une nouvelle forme à Margerie-Chantagret et à La Chapelle-en-Lafaye avec le recrutement d'une équipe d'architectes.

L'accompagnement renforcé à Boën-sur-Lignon, Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal se poursuit. Pour certaines communes, c'est le début de la démarche avec le lancement des études afin d'aider les élus dans la construction d'une stratégie pour leur centre-bourg puis dans sa formalisation au sein d'un plan guide. Pour d'autres, elles ont pu commencer à mettre en œuvre les actions issues de leur plan guide.

Suite à un appel à projets lancé par l'Agglo, 4 nouvelles communes bénéficient d'un accompagnement renforcé du même ordre. Des études ont ainsi été lancées en 2019 pour Chalmazel-Jeansagnière et Saint-Georges-Haute-Ville. D'autres suivront en 2020 pour Boisset-Saint-Priest et Saint-Marcellin-en-Forez.

Un travail est également conduit sur le volet culturel afin de favoriser la participation des habitants et de recueillir les pratiques et usages dans les centres-villes. Par exemple, une résidence d'artistes a été installée à Chalmazel-Jeansagnière et une programmation de collaboration culturelle d'artistes et urbanistes a été élaborée pour 3 communes afin de poursuivre leur démarche de revitalisation.



HABITAT

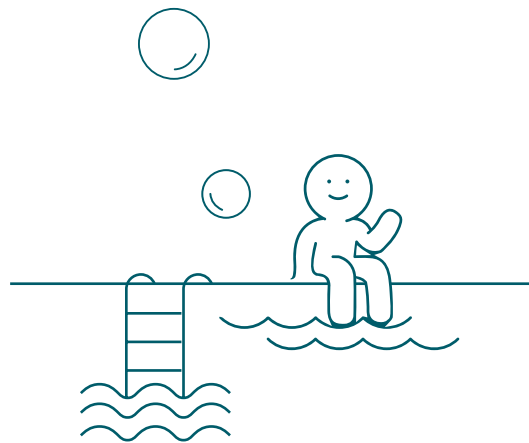
Aider à la rénovation énergétique

Pour aider les particuliers à financer leurs projets de rénovation et à réduire la consommation énergétique de leur logement, l'Agglo a lancé un bonus performance énergétique. Il vient compléter les subventions délivrées dans le cadre du programme d'intérêt général énergie, qui vise plus largement la réhabilitation des logements sur le territoire. En parallèle, la plateforme Renov'action 42 a été mise en place pour conseiller les habitants sur leurs travaux de rénovation thermique et les accompagner dans leurs demandes de subvention.

93 dossiers traités par Renov'action 42 qui permettront d'économiser 6 525 kWh chaque année

1 740 personnes conseillées

52 788 € de subventions allouées en 2019 au titre du bonus performance énergétique



SPORTS

Adapter l'offre sportive aux demandes des usagers

Les 2 piscines communautaires, Aqualude à Montbrison et Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert, se sont organisées pour mieux répondre aux besoins de leurs usagers. Les horaires grand public ont été élargis à Petit Bois durant les petites vacances scolaires, avec 1 heure d'ouverture supplémentaire chaque jour. La piscine est accessible le matin et l'après-midi. De nouvelles activités sportives sont proposées à Aqualude : aquabike et aquatraining. Elles s'inscrivent dans les dernières tendances en termes d'activités aquatiques, pour que les équipements restent en phase avec les attentes des usagers. Elles permettent aussi de proposer un nouveau format de cours, pour les personnes souhaitant pratiquer une activité physique régulière et encadrée.



COHÉSION SOCIALE

Faciliter la reprise d'activité physique

Dans le cadre du contrat local de santé, une convention a été signée avec le comité départemental olympique et sportif de la Loire pour la mise en place de 3 ateliers passerelles sur le territoire, à Boën-sur-Lignon, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert. Ils facilitent la reprise d'activité physique pour les personnes porteuses de maladies chroniques, âgées ou en situation de précarité économique, en leur proposant des cours adaptés à leurs besoins spécifiques.



Accompagner les publics vers l'emploi

De nombreux dispositifs ont émergé en 2019 pour favoriser l'emploi sur le territoire :

- Lancement d'un appel à candidatures pour proposer de nouveaux parcours d'accompagnement aux demandeurs d'emploi au sein de la maison de services au public du territoire. Ces parcours doivent mettre l'accent sur la personnalisation des services et les approches innovantes favorisant l'autonomie sociale dans les territoires ruraux.
- Signature d'une convention avec Pôle Emploi afin de mieux accompagner les demandeurs d'emploi et les employeurs dans leurs démarches, et permettre une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire. Ce partenariat se traduira notamment par la création d'un portail numérique dédié aux offres d'emploi du territoire, accessible depuis le site de Loire Forez.
- Démarrage de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT), avec la réalisation d'un diagnostic. Celui-ci permettra dans un second temps l'élaboration d'une feuille de route des actions dédiées à l'insertion professionnelle, à l'accès à la formation, mais aussi à l'adaptation des compétences aux besoins des employeurs locaux et des métiers sur le territoire.

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE



Apprendre en s'amusant

De nombreuses animations ont été réalisées avec les relais d'assistants maternels tout au long de l'année. Les parents et les tout petits ont ainsi pu s'initier au langage signé, très utile pour les enfants ne parlant pas encore, en se servant des chansons de contes. Le relais de Vêtr-sur-Anzon a également proposé plusieurs ateliers de médiation animale où les enfants ont pu apprendre à gérer leurs émotions au contact d'animaux. La kermesse organisée en fin d'année par les différents relais a réuni 200 personnes avec une série d'ateliers sonores, sur la motricité ou la découverte de la matière.

Organiser une semaine dédiée aux enfants

Loire Forez agglomération a proposé une semaine de la petite enfance du 21 au 26 octobre 2019. Au programme : éveil musical, atelier motricité, ciné-goûter, jeux... Les activités, élaborées par l'accueil de loisirs à Noirétable et le relais d'assistants maternels à Vêtr-sur-Anzon, ont réuni à la fois les enfants, leurs parents et les professionnels de la petite enfance.

Harmoniser les tarifs des accueils de loisirs

Dans un objectif d'égalité des conditions d'accès, l'Agglo a harmonisé la tarification des centres de loisirs à Noirétable et à Saint-Bonnet-le-Château. Depuis la rentrée de septembre 2019, une tarification au pourcentage du quotient familial est donc appliquée, conformément aux préconisations de la caisse d'allocations familiales de la Loire.



Utiliser Internet en toute sécurité

Incontournable aujourd'hui, l'utilisation du web n'est pas sans risque. Pour permettre aux jeunes d'exploiter au mieux les opportunités d'Internet, Loire Forez agglomération a rejoint le dispositif Promeneurs du Net. 7 professionnels de la jeunesse, dont 3 communautaires, assurent ainsi une présence éducative en ligne et vont à la rencontre des adolescents, afin d'échanger, d'écouter et de les informer sur les bonnes pratiques à adopter. Les Promeneurs du Net employés par l'Agglo ont notamment été formés aux questions ayant trait à la laïcité, la prévention de la radicalisation et l'utilisation des smartphones.





RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Installer une nouvelle ludothèque à Saint-Just Saint-Rambert

Au vu du succès rencontré par les ludothèques à Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château, le réseau Copernic s'étoffera d'une nouvelle structure, installée dans la maison des Remparts. Ce sera l'occasion de redéployer l'offre de jeux sur l'ensemble du périmètre, pour garantir une même qualité de service sur tout le territoire.

Faire évoluer la maison des Grenadières

Le projet de redéploiement de l'atelier-musée se poursuivra, avec les résultats de l'étude de faisabilité. Ils permettront de savoir si les orientations stratégiques décidées précédemment sont réalisables, tant du point de vue des éléments de fonctionnement que de l'architecture et des coûts de réalisation.

Le scénario retenu par Loire Forez agglomération positionne la future maison des Grenadières comme une « fabrique artisanale » : l'offre du musée serait requalifiée et combinée à un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, ainsi qu'à un atelier de production afin de développer des formations qualifiantes et de loisirs.



MOBILITÉS

Améliorer les conditions de déplacement

Les résultats de l'enquête mobilités certifiée Cerema (EMC²) réalisée sur le bassin de vie Saint-Étienne/Sud Loire/Pilat seront rendus. Cette étude de grande ampleur, menée auprès de 3 300 foyers, permettra de connaître très précisément les habitudes des habitants, tant du point de vue des modes de transport que des motifs de déplacement. Il s'agit d'une première étape pour faire évoluer les aménagements sur le territoire et organiser les transports selon les besoins des usagers.

Promouvoir des modes de déplacement plus vertueux

De nombreuses initiatives seront mises en œuvre pour poursuivre l'action de l'Agglo en faveur d'une mobilité plus durable, en commençant par l'élaboration d'un schéma directeur cyclable. Des solutions pour organiser et encourager le covoiturage de proximité pour les habitants des zones rurales seront testées sur 7 communes du territoire. Soucieuse de montrer l'exemple, Loire Forez agglomération travaille également avec la ville de Montbrison à un plan de mobilité inter-administrations pour réduire l'impact environnemental de leurs agents lors de leurs déplacements.



AMÉNAGEMENT

Dématérialiser les autorisations d'urbanisme

En 2020, l'Agglo mettra en place le traitement automatique des certificats d'urbanisme d'information (CUa). L'automatisation de cette procédure préfigure la dématérialisation de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, prévue pour 2022.

Acter le projet de PLUi

Lancée fin 2015, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour 45 communes se poursuivra en 2020, avec la finalisation de toutes les pièces constitutives du dossier. Avant l'été, une nouvelle exposition sur le PLUi sera organisée dans les communes, et une troisième série de réunions publiques sera ensuite programmée pour présenter le projet.

→ 4 ans de travail

→ 280 réunions de travail
déjà organisées avec les élus
communaux



HABITAT

Mettre en œuvre le nouveau Programme Local de l'Habitat

Le Programme Local de l'Habitat sera mis en exécution tout début 2020. Il recouvre 21 actions au total, dont la moitié est dédiée à l'essor de l'attractivité des centres-bourgs. La mise en œuvre des actions sera répartie sur 6 ans.

→ Budget de l'opération :
12 565 000 €



PROJETS URBAINS

Poursuivre la revitalisation des centres- bourgs

Les résultats de l'étude lancée fin 2019 sur les choix résidentiels des ménages seront connus en 2020, à l'occasion d'un forum sur la revitalisation des centres-bourgs. Ils permettront de mieux conseiller les communes dans l'aménagement de leurs centres-villes pour inciter habitants et commerçants à les réinvestir. Un travail artistique sur les modes d'habiter en Loire Forez, élaboré par les services urbanisme et culturel, sera également présenté au cours du forum.

Les travaux entrepris avec les différentes communes se poursuivront :

→ Interventions pour l'animation territoriale à Boisset-lès-Montrond, Saint-Just-en-Bas et Vêre-sur-Anzon ;

→ Réflexion sur le permis de louer à Boën-sur-Lignon ;

→ Restructuration du cœur historique de Saint-Bonnet-le-Château ;

→ Mise en œuvre opérationnelle des plans guides de Montbrison et Sury-le-Comtal.

→ Réflexion sur l'intégration de nouvelles communes au sein de l'opération de revitalisation territoriale mise en place avec Montbrison.



COHÉSION SOCIALE

Développer le réseau Maison France Services

Dans le cadre son engagement en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités, Loire Forez agglomération gère depuis le 1^{er} janvier 2020, deux maisons France services à Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, labellisées par le gouvernement. Ce réseau vise à améliorer l'accessibilité aux services publics, faciliter les démarches administratives des usagers et à renforcer la qualité de service. Ce dispositif permet de structurer l'offre de services au plus près des habitants autour des centralités du territoire. À travers cette démarche, l'Agglo entend aussi réduire la fracture numérique en milieu rural et faciliter l'accès à l'emploi.



UN TERRITOIRE

ENTREPRENANT

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX ENTREPRENEURS, PROMOTION DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE, VALORISATION DU PATRIMOINE... LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION MET SON DYNAMISME AU SERVICE DU TERRITOIRE, DE CEUX QUI Y VIVENT ET DE CEUX QUI Y TRAVAILLENT.



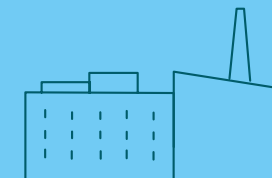
81 500€

d'aides à l'investissement pour 20 entreprises (1 entreprise industrielle et 19 petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services)



ÉCONOMIE ET INNOVATION

6,8^{ha}
commercialisés sur
6 ZAE
soit 11 projets
d'implantation



17

réunions publiques

TRÈS HAUT DÉBIT



39

porteurs de projet de création d'entreprise accompagnés



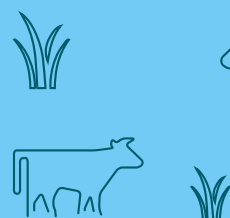
12

communes accompagnées en soutien à l'économie de proximité en milieu rural



16 192

prises terminales optiques posées pour le très haut débit



4,3M€

engagés dans le cadre du contrat négocié avec le Département de la Loire (soit 58% de l'enveloppe)



POLITIQUES CONTRACTUELLES



TOURISME

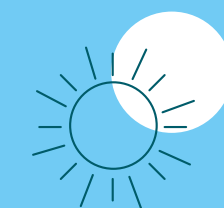
8 300

participants aux visites guidées organisées par l'office de tourisme et le Pays d'art et d'histoire



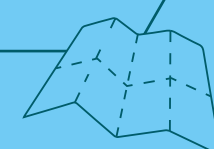
28 000

touristes accueillis à l'office de tourisme



5 800

skieurs de fond au col de la Loge



300

sentiers

soit

2 800

km de chemins de petite randonnée





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir l'industrie

Afin de poursuivre son action en matière de développement économique et de soutien au secteur industriel, l'Agglo a rejoint en juin 2019 l'initiative nationale « Territoires d'industrie » lancée par le gouvernement. La démarche consiste à faire collaborer étroitement les pouvoirs publics et les acteurs industriels du territoire sur 4 enjeux majeurs : le recrutement, l'innovation, l'attractivité et la simplification des démarches administratives.

Pour le territoire d'industrie Thiers-Ambert-Montbrison, les actions proposées par Loire Forez agglomération et ses partenaires prévoient, entre autres, l'élaboration d'une charte de coopération, un appui à la dynamique et à l'animation territoriale des clubs d'entreprises, ainsi qu'à la promotion du territoire.

Organiser l'aménagement des zones d'activités économiques

Le schéma d'accueil des entreprises, en cours d'élaboration, sera finalisé en 2020. Ce document cadre se veut à la fois un outil de gestion, de planification et de gouvernance de l'offre d'accueil économique. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire, en développant une offre économique équilibrée, adaptée aux besoins des entreprises afin de maintenir et développer l'emploi local, tout en optimisant la consommation foncière pour le développement économique.

Requalifier l'ancien site des forges de la Becque

Après plusieurs années de travaux de démolition et de dépollution, Loire Forez agglomération a procédé au rachat à EPORA des forges de la Becque à Saint-Cyprien. Une ferme solaire photovoltaïque prendra place sur le site, dans le cadre d'un bail de 21 ans signé en 2020 avec l'entreprise CPV SUN 40.

Encourager les entrepreneurs locaux

L'Agglo maintient son action en faveur des entrepreneurs du territoire. En plus du financement de 6 structures départementales d'appui à la création et à la reprise d'activités, elle s'implique dans le réseau « Je crée dans ma région », qui rassemble des créateurs et repreneurs d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle participe activement à plusieurs démarches de promotion, notamment « Envie d'R, vos projets en campagne » pour favoriser la création d'activités en zone rurale.

Dans le cadre d'un appel à projets sur le thème de l'insertion par l'entrepreneuriat, lancé courant 2019, l'Agglo vise également à développer de nouveaux dispositifs d'accompagnements pour encourager les initiatives entrepreneuriales locales et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi.

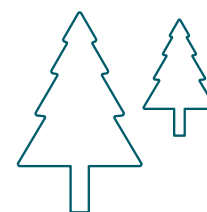


TOURISME

Promouvoir les activités de randonnée

Souhaitant faire du territoire une destination de choix pour la randonnée, Loire Forez agglomération a entrepris la réalisation d'un schéma directeur de la randonnée. Il permettra de connaître précisément les sentiers afin de rendre l'offre de randonnée plus lisible et de communiquer plus efficacement. C'est également l'occasion d'identifier, de mettre en réseau et d'asseoir les rôles des différents acteurs dans le cadre des aménagements, balisages et entretiens des itinéraires.

En parallèle, de nombreux aménagements ont été réalisés sur les 106 km du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui traverse le territoire : pose de tables de pique-nique, de toilettes sèches, de signalétique, création de relais d'information services, etc.



Développer les activités de pleine nature

Composantes majeures du tourisme en Loire Forez, les activités de pleine nature se sont enrichies grâce à de nouvelles installations :

- Une piste de 7 km dédiée aux chiens de traîneau au col de la Loge, pour les entraînements des professionnels et les balades grand public.
- Un espace de sports d'orientation à Usson-en-Forez, avec 4 parcours pour tous les âges et tous les niveaux.
- Une via ferrata à Chalmazel-Jeansagnière sur le rocher de l'Olme, accessible à tous (ouverture au printemps 2020).

Affirmer le Forez comme destination touristique

Plusieurs intercommunalités, dont l'Agglo, se sont associées pour développer une stratégie touristique pour le Forez. Une des orientations majeures est d'organiser l'offre touristique autour d'univers thématiques comme l'itinérance, la gastronomie, les activités de pleine nature ou le patrimoine, tous des points forts du territoire. Pour l'itinérance, l'offre se traduira par exemple par la création de parcours pour découvrir le Forez dans une approche sensible et scénarisée. De nouveaux outils et dispositifs seront également mis en place afin d'affirmer l'image et la notoriété du Forez.



POLITIQUES CONTRACTUELLES



Valoriser et structurer la filière bois

Soutenu par Loire Forez agglomération et le programme LEADER Forez, Fibois 42, l'interprofession de la filière bois du département de la Loire, a organisé un concours avec les étudiants de l'École Supérieure d'Art et de Design de Saint-Étienne afin de valoriser le sapin blanc du Forez. Cette action répond à la volonté de l'Agglo de promouvoir et structurer la filière bois, avec en ligne de mire l'élaboration d'une charte forestière. Avec un tiers du territoire constitué de forêt, cette charte présente de forts enjeux en matière d'essor économique et de développement durable.

Accompagner les projets de développement des territoires ruraux

Avec la signature de la seconde convention financière du contrat de ruralité, l'Agglo renouvelle son engagement pour donner aux communes les moyens de leurs ambitions : accessibilité des services et des soins, développement de leur attractivité, redynamisation de leurs centres-bourgs, actions de cohésion sociale. La seconde convention prévoit notamment le versement de 120 000 € de subventions pour les travaux de rénovation de la maison de services au public à Noirétable et la réhabilitation du centre-bourg de Saint-Bonnet-le-Château.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir l'artisanat et les commerces de proximité

L'Etat a attribué à Loire Forez agglomération une subvention de 393 600 € au titre du FISAC, le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce. L'Agglo sera donc gestionnaire de ce dispositif jusqu'à fin 2022. L'objectif est de préserver les activités commerciales et artisanales de proximité grâce au versement d'aides financières, visant à soutenir des actions collectives d'animation, de communication, de promotion commerciale ou des investissements. Ce dispositif partenarial permettra également de valoriser d'autres politiques publiques de l'Agglo, notamment le PLH ou le PLUi, ainsi que les marchés, les projets urbains ou les actions Cœur de ville initiées par plusieurs communes, dont les commerçants et les artisans sont des acteurs clés.

Protéger les activités viticoles

Loire Forez agglomération a engagé une démarche pour rejoindre le dispositif PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) lancé par le Département de la Loire. L'objectif est notamment de défendre l'appellation d'origine protégée (AOP) Côtes du Forez, menacée par l'étalement urbain et la pression foncière exercée sur les terres agricoles des communes des piémonts du Forez. L'Agglo est soutenue dans cette initiative par les communes concernées, ainsi que par l'association vignobles Forez Roannais, qui œuvre en faveur du développement et de la promotion de l'AOP Côtes du Forez.

Finaliser le déploiement du très haut débit

Les travaux se poursuivent pour terminer la desserte de la fibre optique sur le territoire. Plusieurs actions seront initiées afin de développer de nouveaux services aux entreprises : création d'un réseau de lieux collaboratifs, accompagnement à la transition numérique, mise en place d'un fab'lab mobile, expérimentation du télétravail, etc.

TOURISME

Améliorer les équipements du col de la Loge

L'Agglo travaille à l'extension et à la mise aux normes du bâtiment d'accueil du site nordique du col de la Loge, devenu trop exigu pour accueillir le public dans de bonnes conditions. Le projet prévoit notamment d'agrandir la salle hors-sac, de manière à pouvoir recevoir plusieurs classes, ainsi que la billetterie et les espaces dédiés à la location de matériel. Des locaux pour le personnel seront également créés et le poste de secours mis aux normes. Les travaux débiteront à la fin de l'été 2020.

Investissement total : 900 000 €, dont 300 000 € financés par Loire Forez agglomération

Enrichir l'offre d'activités de la station de Chalmazel

Le développement de la station de Chalmazel est un projet porté par le Département de la Loire, l'Agglo et la commune de Chalmazel-Jeansagnière. Il s'articule autour de 3 axes stratégiques : promouvoir l'offre de sports d'hiver, améliorer les services pour les skieurs comme les non-skieurs et élaborer des activités « 4 saisons ». Ces nouvelles orientations doivent permettre de favoriser les séjours au sein de la station et de proposer un panel d'activités plus diversifiées.

POLITIQUES CONTRACTUELLES



Poursuivre l'innovation dans les territoires ruraux

Deux projets organisés dans le cadre du programme LEADER Forez, visant à améliorer la capacité d'innovation des territoires ruraux, se concrétiseront en 2020 :

- L'Agglo accueillera en juin le deuxième séminaire « Fenêtres sur bourg », pour partager des expériences avec d'autres territoires sur la lutte contre la désertification, l'éloignement des services et le vieillissement de la population dans les zones rurales ;
- Un prototype de séjour touristique de pleine nature développé par le Forez pour les personnes en situation de handicap sera testé au cours de l'automne 2020. Un comité d'experts, composé de socioprofessionnels du handicap, se chargera de l'évaluation pour faire évoluer le prototype qui pourra alors être proposé pour un tourisme accessible à tous.

Valoriser les hébergements touristiques

Consciente du vieillissement du chalet du col de la Loge et du village de vacances Le Ventuel à Saint-Jean-la-Vêtre, Loire Forez agglomération mène une étude en vue de leur requalification et de leur repositionnement. L'objectif : revaloriser les sites pour répondre aux attentes de la clientèle et améliorer le rendement des deux structures.

Préparer la suite du programme LEADER Forez

Les actions entreprises dans le cadre du premier programme LEADER Forez seront évaluées afin de construire le second, pour la période 2023 à 2027. A la suite des élections municipales de 2020, les nouveaux élus seront sensibilisés aux enjeux du dispositif pour participer pleinement à son élaboration.



ÉCO-RESPONSABLE

ENGAGÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES,
LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA RÉDUCTION DES POLLUTIONS,
LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION BOUGE AVEC SON TEMPS, SES HABITANTS,
ET SON ENVIRONNEMENT.

ASSAINISSEMENT

16 M€

de travaux d'assainissement
sur les réseaux de collecte
et stations d'épuration

166

stations
d'épuration

dont 162

gérées en régie
directe

RIVIÈRES

8

bassins versants
impliquant une
collaboration avec les
collectivités voisines

268 300 € HT

de travaux réalisés dans le cadre
du contrat Mare Bonson

PLAN CLIMAT

AIR

ÉNERGIE TERRITORIAL

10

projets financés
sur

9

communes

grâce aux économies d'énergies
générées par l'extinction nocturne et
celles réalisées grâce à la rénovation
énergétique pour un montant
de 110 000 € (cercle vertueux)

BIODIVERSITÉ

MILIEUX NATURELS

5

contrats Natura 2000 forestiers
pour améliorer la diversité
faunistique et floristique des forêts

750

ouvrages d'art
(ponts et murs
de soutènement)

VOIRIE - ÉCLAIRAGE

10,5 M€

d'investissement sur les voiries

110 000 €

d'économies générées
grâce à l'extinction
nocturne de l'éclairage
public

sur 67 communes

DÉCHETS

25

ateliers autour du
« fabriquer soi-même »
organisés dans le cadre de
la semaine européenne de
réduction des déchets

42

réunions compostage
et sensibilisation à la
réduction des déchets

399 000

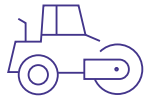
entrées en déchèteries

8

sites de
compostage
partagé

940

enfants sensibilisés
à la réduction des déchets



VOIRIE

Moderniser et optimiser le parc d'éclairage public

Remplacement des lampes énergivores, déposes des points lumineux non indispensables, enfouissement des réseaux aériens, mise en conformité électriques des armoires de commande...

En 2019, 900 000 € ont été investis dans la poursuite de la modernisation et de l'optimisation du parc d'éclairage public, en étroite collaboration avec les communes.

Créer une liaison routière entre les zones des Plaines et de l'Echaud

Une nouvelle voie permettra de faciliter l'accès des poids lourds aux zones d'activités économiques des Plaines et de l'Echaud à Sury-le-Comtal. Elle se composera d'une chaussée à deux voies et d'une voie verte dédiée aux piétons et cyclistes. Le marché de travaux de cette liaison routière entre les deux zones a été attribué en 2019.



RIVIÈRES

Entretenir et protéger les rivières

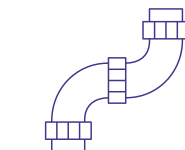
Afin d'améliorer la qualité des cours d'eau et restaurer leur continuité écologique dans le cadre du contrat de rivière Mare, Bonson et affluents, 268 300 € de travaux ont été réalisés en 2019 sur 14,78 km de linéaires de cours d'eau, soit 29,6 km de berges et 1500 m² de traitement pour lutter contre la renouée du Japon, une plante très invasive.

Le périmètre d'intervention de Loire Forez a été élargi au contrat de rivière Lignon du Forez, ce qui a permis d'étoffer l'équipe et de conserver l'opérationnalité des actions sur le terrain.

Prévenir les risques d'inondation

L'adhésion de Loire Forez à l'établissement public territorial du bassin Loire permet d'aider la collectivité à se positionner au mieux dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI* notamment en matière de prévention des inondations.

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



EAU ET ASSAINISSEMENT



Réaliser une enquête publique zonage eaux usées/ eaux pluviales

Une enquête publique sur les zonages des eaux usées et eaux pluviales du territoire de l'ancienne communauté d'agglomération Loire Forez (avant la fusion de 2017) a été réalisée du 17 octobre au 18 novembre 2019, suivie du lancement d'un diagnostic sur 33 autres communes du territoire. Objectif : aboutir à un schéma directeur d'assainissement à l'échelle des 87 communes et à une vision globale des investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'eau.



Améliorer les systèmes d'assainissement

Afin d'assurer un traitement optimal des eaux usées, l'Agglo a décidé de réunir les 2 stations d'épuration d'Arthun en une seule.

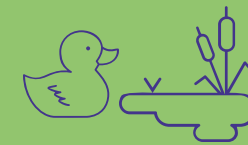
La même opération a été réalisée pour les deux stations à Saint-Étienne-le-Molard, qui étaient constituées de bassins de lagunage, une technique qui n'est plus adaptée à la qualité de traitement de la pollution et qui n'est plus satisfaisante vis-à-vis du milieu naturel récepteur des eaux traitées.

Un filtre planté de roseaux avec deux étages de traitement a été installé sur chacune des stations rénovées. Les eaux usées passent à travers des bassins remplis de graviers de différentes tailles où sont plantés des roseaux. Le réseau racinaire des roseaux sert de support au développement de bactéries qui dégradent la pollution au passage des eaux. Une fois que les eaux usées ont traversé les 2 étages de filtres, elles peuvent rejoindre le fossé ou le ruisseau, avec peu ou pas d'impact sur la faune et la flore du milieu naturel.

Désormais, la nouvelle station d'Arthun traite les eaux usées de 800 habitants (693 000 € de travaux) et la station de Saint-Étienne-le-Molard, les eaux usées de 1200 habitants (860 000 € de travaux). La réalisation de ces équipements a bénéficié de la participation financière de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et du Département de la Loire.

Créer un atlas de la biodiversité communale

2019 fut la première année de réalisation d'un atlas de la biodiversité communale. Cette démarche consiste à faire des inventaires naturalistes sur les communes situées autour de Saint-Bonnet-le-Château et de travailler avec les communes pour mettre en place des actions de mobilisation citoyenne autour de la biodiversité.

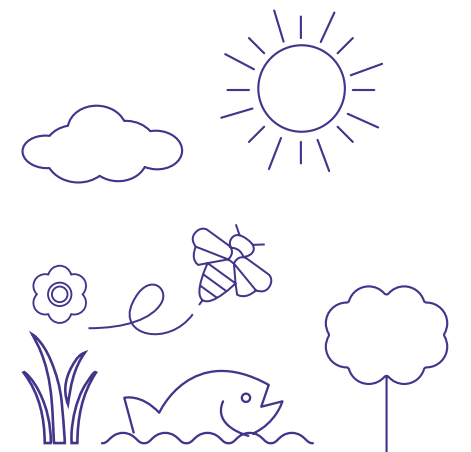


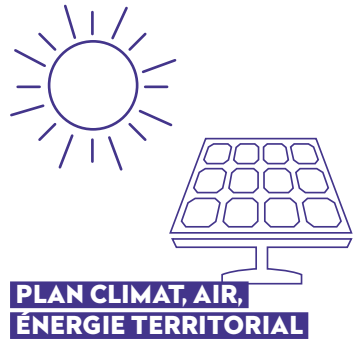
BIODIVERSITÉ MILIEUX NATURELS

Élargir le contrat vert et bleu

En 2017, avec de nombreux partenaires, Loire Forez s'est engagée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Loire dans la mise en œuvre d'un contrat vert et bleu (CVB) à l'échelle de 45 communes. Ce contrat vise à intégrer la préservation de la biodiversité en favorisant la mobilité des espèces à différentes échelles dans le temps et l'espace. Les actions mises en œuvre sont cofinancées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne (Fond Européen de Développement Économique Régional Rhône-Alpes), le Département de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Un travail de cartographie de la trame verte et bleue a été réalisé en interne sur les secteurs non traités à ce jour par le contrat vert et bleu. Cette démarche a permis d'aboutir à un programme d'actions révisité faisant l'objet d'un avenant au contrat afin de couvrir l'ensemble du territoire en matière de protection de la biodiversité.





Adopter un plan climat air énergie

Le 25 juin 2019, Loire Forez agglomération a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2019-2025. À partir d'un diagnostic initial, un PCAET définit la feuille de route pour réduire la consommation énergétique du territoire, les émissions territoriales de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et s'adapter au changement climatique.

Le PCAET de Loire Forez repose sur les 6 grands axes :

- Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments
- Réduire les déplacements non contraints et soutenir les solutions alternatives à la voiture individuelle
- Développer la filière bois
- Développer l'énergie solaire, potentiel énergétique n°1 du territoire
- Renforcer le secteur agricole pour répondre durablement aux besoins locaux
- Mettre en œuvre une politique d'urbanisme sobre en carbone

L'objectif est de tendre vers une autosuffisance territoriale, en couvrant au moins 75 % des besoins par des énergies renouvelables produites localement. Parallèlement, il s'agit de réduire la consommation énergétique de moitié. Ce projet a été soumis à l'avis de l'État, de l'autorité environnementale et à la consultation du public. Le projet de PCAET a également fait l'objet d'une consultation du public sur Internet du 23 avril au 23 mai 2019, et d'une réunion du panel citoyen de Loire Forez agglomération réuni le 16 mai dernier.

Par ailleurs, l'Agglo est engagée dans le programme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » par lequel elle bénéficie de subventions sur des actions telles que les aides à l'amélioration de l'habitat, les travaux d'économies d'énergies dans les piscines communautaires, ou encore les travaux dans l'éclairage public ou le financement du cercle vertueux.



Mener une étude de faisabilité pour la création d'une station multi-énergie

Une étude d'opportunité pour la mise en place d'une station de mobilité multi-énergies, à dominante hydrogène et gaz naturel véhicule (GNV), a été lancée mi-2019. Bénéficiant d'un financement de l'ADEME*, elle doit permettre de déterminer le potentiel du territoire pour l'accueil d'une telle station. C'est aussi l'occasion de sensibiliser des utilisateurs potentiels, entreprises et collectivités, afin de faire découvrir ces nouvelles solutions et obtenir un nombre d'utilisateurs suffisant pour assurer la concrétisation du projet.

*Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Élaborer une charte de l'éolien

La filière éolienne sur le territoire présente un fort potentiel brut, mais les avis sont très partagés sur ce sujet et de nombreuses craintes sont exprimées autour de l'impact environnemental et paysager. À ce titre, Loire Forez a fait le choix de ne pas prioriser pour l'instant cette filière dans le cadre de son PCAET. Toutefois, elle a engagé une concertation avec les communes en 2018 afin de définir une charte de l'éolien. Il s'agit d'élaborer un outil d'aide à la décision pour les élus posant les bases d'une vision partagée autour des futurs projets éoliens sur le territoire.

Recenser le patrimoine solaire des communes

Engagé en 2018, l'Agglo a finalisé le recensement du potentiel solaire sur le patrimoine des communes du territoire en 2019. Un groupe d'élus dédié au suivi des actions de développement du solaire a été constitué avec la désignation de référents par communes volontaires. Cet état des lieux permet de cibler les bâtiments communaux à potentiel solaire sur lesquels pourraient être installés des panneaux photovoltaïques afin d'augmenter la production d'énergie solaire sur le territoire.



Mettre en place un nouveau schéma de collecte des déchets

Un nouveau schéma de collecte, assuré par un nouveau prestataire, est entré en vigueur au 1^{er} février 2019, entraînant un changement de jours de collecte ainsi qu'une évolution de fréquence sur certains secteurs du territoire.

Objectifs : maîtrise des coûts, qualité de service à l'utilisateur (maintien du porte-à-porte là où il existe), optimisation des tournées de collecte et baisse des émissions de gaz à effet de serre. Il a été accompagné d'actions de sensibilisation pour mieux trier et encourager à la réduction des déchets.

Parallèlement, d'autres projets ont été mis en œuvre :

- Concertation et travaux préparatoires avec les nouveaux prestataires de collecte,
- Dotation en bacs jaunes sur les communes du secteur de Saint-Bonnet-le-Château, avec 3 653 bacs distribués,
- Densification et remplacement des bacs des points de regroupement sur le Haut Forez, 318 bacs installés,
- Installation de conteneurs enterrés sur certains secteurs,
- Optimisation des tournées sur la régie de collecte et reprise en régie de 5 communes (Lavieu, Chazelle-sur-Lavieu, Gumières, Margerie-Chantagret et Périgneux).



S'engager pour réduire les déchets

L'Agglo s'est engagée dans un ambitieux programme de réduction des déchets, afin d'adopter les bons gestes. Pour montrer l'exemple, des actions ont été entreprises au sein des services communautaires, parmi lesquelles :

- **Un appel au don de tasses inutilisées**, pour réemploi pour les activités internes de Loire Forez,
- **La réduction des gobelets jetables** des salles de réunion et des bouteilles plastiques,
- La substitution des plateaux repas jetables par **des bocaux réutilisables**.

Plusieurs actions de sensibilisation à destination des agents ont également été menées en interne.

Améliorer les services de déchèterie

Afin de faciliter le recours aux déchèteries, des actions d'amélioration du service ont été mise en place. Les horaires d'ouverture des 5 déchèteries du territoire ont été harmonisés. La déchèterie à Savigneux, la plus fréquentée, a connu plusieurs aménagements visant à améliorer l'accueil des usagers. L'activité de fourrière animale a été transférée à Saint-Étienne-le-Molard permettant ainsi l'aménagement du quai pour favoriser la collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques, des produits toxiques, des piles et des lampes. Enfin, le service de la déchèterie mobile a été étendue au secteur du Haut Forez pour améliorer l'accès au tri et assurer un service de proximité en zone rurale.





VOIRIE

Renouveler les voiries

Un programme travaux de 6,8 millions d'euros permettra la poursuite du renouvellement des voiries sur le territoire, en concertation avec les communes. À noter en particulier, les travaux de requalification du centre-bourg de Saint-Bonnet-le-Château.

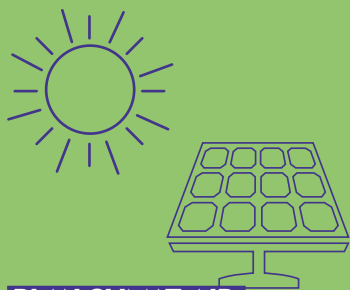


RIVIÈRES

Intervenir sur l'ouvrage en rivière de Vérine

L'Agglo intervient sur l'ouvrage en rivières dit « de Vérines » sur la rivière Mare et la commune de Saint-Marcellin-en-Forez, avec la réalisation d'une rivière de contournement afin de permettre la continuité écologique piscicole. L'intervention devrait être financée à 80 % par l'agence de l'eau Loire Bretagne. Le coût estimatif est de 60 000 €.

Le contrat de rivières Mare, Bonson et affluents prenant fin au 30 mars 2020, une étude démarrera en janvier pour faire le bilan de la procédure de contrat de rivières et constituer une nouvelle programmation pour les années à venir, dans le but d'atteindre d'ici 2027 les objectifs dictés par la directive cadre sur l'eau.



PLAN CLIMAT, AIR, ÉNERGIE TERRITORIAL

Développer le réemploi sur le territoire

Une démarche en faveur de l'économie circulaire a été initiée en 2018. 2019 a vu le lancement de deux projets phares programmés au sein du plan climat, air, énergie territorial, décrit ci-contre. Ce fut également l'occasion de définir une stratégie plus globale en faveur de l'économie circulaire en collaboration avec les entreprises et les acteurs du territoire. Un travail visant à développer le réemploi sur le territoire sera ainsi mené en 2020, en lien avec la démarche d'économie circulaire. Il s'agira d'étudier l'opportunité de soutenir les acteurs du réemploi sur le territoire et envisager une éventuelle recyclerie dédiée au réemploi et la réparation.

Poursuivre les actions du PCAET

La charte forestière comme le projet alimentaire territorial vont faire l'objet d'un important travail d'état des lieux et de concertation avec les acteurs du territoire pour définir collégialement les orientations et les actions à mettre en place.

→ Mobiliser plus et mieux cette ressource locale, renouvelable, réutilisable et recyclable qu'est le bois : c'est toute l'ambition de la charte forestière territoriale initiée en 2018 au côté des acteurs de la forêt et des filières bois pour définir une stratégie commune. En 2019, un prestataire a été recruté afin de conduire la mission sur le plan technique : de l'état des lieux, débuté fin 2019, à l'élaboration d'un programme d'actions qui devrait aboutir en 2021.

→ La restauration collective durable sera le premier axe de travail dans le cadre de l'élaboration du projet alimentaire territorial. Il s'agit de mobiliser les acteurs du territoire à travers des actions concrètes : approvisionnements de qualité bio et/ou locaux, réduction du gaspillage alimentaire, équilibre alimentaire... La première étape vise à identifier des projets expérimentaux à mener et enclencher une réflexion multi-partenaire pour co-construire un projet alimentaire territorial.



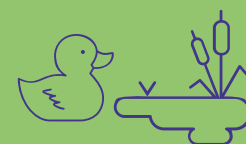
EAU ET ASSAINISSEMENT

Assurer la compétence eau potable

La loi NOTRe attribue à titre obligatoire la compétence « eau potable » aux communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020. L'Agglo va ainsi maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau, de la production à l'entretien des rivières en passant par le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales. Jusqu'à présent, 47 structures différentes étaient en charge de la gestion de l'eau potable. Depuis le 1^{er} janvier, Loire Forez agglomération assure la responsabilité de la production et distribution de l'eau potable, en lien avec 4 syndicats maintenus car intervenant également sur des communes en dehors du périmètre de l'agglomération. Un service eau potable a ainsi été créé pour assurer ces nouvelles missions. La collectivité met donc tout en œuvre pour assurer la sécurité et la qualité de la distribution de l'eau potable à tous les usagers à des coûts raisonnables. Une période transitoire de deux ans a été décidée. Elle permettra de réaliser un diagnostic détaillé des réseaux et des investissements nécessaires. Un schéma directeur de l'eau potable à l'échelle du territoire sera alors élaboré afin de déterminer le prix de l'eau, qui demeurera fixe à minima pendant cette période transitoire.

Construire une nouvelle station d'épuration du secteur boënnais

La création d'un système d'assainissement intercommunal permettra de traiter les effluents des communes de Boën-sur-Lignon, Leignéux, Marcoux, Sail-sous-Couzan, Saint-Sixte, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Trelins. Les travaux incluront la création d'une unité de traitement, de 8 bassins de stockage restitution et des réseaux de transferts afférents : un projet d'ampleur, d'environ 13 millions d'euros, pour aboutir à un système d'assainissement conforme à la réglementation. A l'échelle des 87 communes, l'Agglo porte un programme d'investissement en matière d'assainissement, de plus de 18 millions d'euros. Il permet d'améliorer la qualité de collecte et de traitement des effluents et la qualité des rejets dans le milieu naturel afin d'atteindre un bon état écologique des eaux sur l'ensemble du territoire.



BIODIVERSITÉ MILIEUX NATURELS

Accompagner les agriculteurs à la conversion à l'agriculture biologique

L'accompagnement technique auprès des agriculteurs va se poursuivre, pour leur permettre de progresser dans leurs pratiques et de limiter leur impact sur la biodiversité et la qualité de l'eau. En effet, les leviers pour adapter les exploitations agricoles au changement climatique sont nombreux : réduire ou arrêter l'usage des pesticides, mieux valoriser la ressource herbagère en diminuant l'usage de produits chimiques, diminuer le recours systématique aux antibiotiques, mieux valoriser les haies...



DÉCHETS

Créer une nouvelle déchèterie en Haut Forez

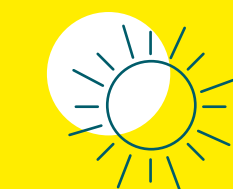
L'ancien Plan départemental de prévention et de gestion des déchets de la Loire avait identifié le secteur du Haut Forez comme déficitaire en installation de déchèterie. Afin de se mettre en conformité avec celui-ci, l'Agglo étudiera en 2020 les possibilités d'implantation d'une sixième déchèterie fixe sur son territoire afin de répondre aux besoins des usagers.



UNE AGGLOMÉRATION

STRUCTURÉE

POUR MENER À BIEN SES MISSIONS, LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION S'APPUIE SUR DES SERVICES SUPPORTS QUI ACCOMPAGNENT L'INTERVENTION DES SERVICES. CES RESSOURCES JOUENT UN RÔLE TRANSVERSAL POUR DONNER À TOUS LES SERVICES DE L'AGGLO LES MOYENS D'AGIR ET ASSURER LA QUALITÉ DU SERVICE AU PUBLIC ET AUX COMMUNES.



1 BUDGET PRINCIPAL

79 400 700 €

de dépenses nettes
(fonctionnement et investissement)



FINANCES

24

budgets annexes
(ordures ménagères, assainissement,
transports, eau et 21 budgets
annexes économiques)



22

projets accompagnés
sur 11 zones d'activités
économiques par le service
urbanisme opérationnel

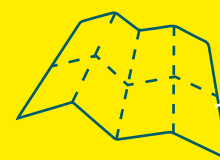
5

COMMUNES
accompagnées pour
des actes administratifs

URBANISME OPÉRATIONNEL

19

déclarations d'intention
d'aliéner traitées



42

conventions
de servitude et

45

actes de servitude,
de transfert ou d'achat
réalisés principalement
pour le service
assainissement

6190

dossiers d'urbanisme
instruits



APPLICATION DU DROIT DES SOLS

209 446 € HT

économisés grâce aux
négociations engagées avec les
candidats aux marchés publics



COMMANDE PUBLIQUE

80

consultations lancées
et
126
marchés notifiés



600 000 kwh

économisés sur le gaz
(soit l'équivalent de
50 maisons de 100 m²)



PATRIMOINE

45 kwh

économisés sur l'électricité sur
un an (équivalent à 18 foyers de
4 personnes) grâce à la gestion
technique centralisée à Aqualude



RESSOURCES HUMAINES

358

agents permanents
(19 % de cat A, 29 % de cat B
et 52 % de cat C)



40 ANS

moyenne d'âge des agents



9

conseils communautaires
avec 320 délibérations

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

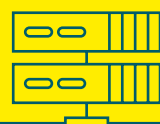
107 mètres

linéaires d'archives classées
et inventoriées



2700

demandes
d'assistance
informatique
traitées



SYSTÈMES D'INFORMATION



50 000

points d'adresses
sur Loire Forez dont 97,5 % ont
été complétées et vérifiées



COMMUNICATION

80

communiqués
de presse

et
20

dossiers de presse



31 300

visiteurs sur le nouveau site internet
www.loireforez.fr
(de septembre à décembre 2019)





PATRIMOINE

Finaliser les travaux de la maison des Remparts à Saint-Just Saint-Rambert

Pôle important du territoire, Saint-Just Saint-Rambert accueille des services communautaires essentiels : médiathèque, piscine et un relais d'assistants maternels (RAM). Ce dernier nécessitait de nouveaux locaux. C'est pourquoi, en septembre 2018, Loire Forez a entrepris, en groupement de commande avec la ville de Saint-Just Saint-Rambert, la réhabilitation de la maison des Remparts en vue d'occuper un tiers de la surface rénovée (862 m² sur les 2589 m² que compte le bâtiment).

Ce nouveau bâtiment permet ainsi d'installer le RAM dans des locaux plus adaptés, situés au 1^{er} étage, d'accueillir également une nouvelle ludothèque au rez-de-chaussée qui ouvrira en février 2020 et des espaces de bureaux (aux 1^{er} et 2^e étages) suffisamment vastes pour regrouper sur un même site l'ensemble des agents Loire Forez présents sur la commune et faciliter le travail nomade des agents amenés à se déplacer sur l'ensemble du territoire.



FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET URBANISME-FONCIER

Préparer le transfert de compétence « eau potable »

Au 1^{er} janvier 2020, Loire Forez agglomération assure la responsabilité de la gestion de l'eau sur le territoire. Pour préparer ce transfert de compétence réglementaire, les services ressources de l'Agglo ont travaillé sur le volet financier avec la création d'un nouveau budget annexe eau potable à partir des données des différents gestionnaires. La direction des ressources humaines a accompagné le transfert des agents des syndicats et des communes vers les services communautaires. Enfin, le service urbanisme est intervenu pour établir les documents d'urbanisme foncier relatifs aux propriétés des syndicats dissous et des communes.

Expérimenter le télétravail

À la suite de l'adoption d'un règlement en comité technique, une expérimentation du télétravail a été réalisée sur une période de 4 mois, à compter d'octobre 2019. 15 agents, représentatifs de la diversité des catégories et des pôles, se sont portés volontaires. Suite à cette phase de test, le télétravail pourra être étendu à l'ensemble des agents dont les missions permettent un travail à distance.



FINANCES

Harmoniser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Jusqu'en 2019, le financement du service d'enlèvement des ordures ménagères était assuré par deux systèmes coexistants sur le territoire : la REOM* et la TEOM. Afin d'harmoniser le mode de financement, les élus ont choisi de généraliser la taxe. Ainsi, le calcul du montant de la taxe (sur la base du foncier bâti) est différent de celui de la redevance (sur la base du nombre de personnes par logement). Avec un taux unique fixé à 8,9 % sur l'ensemble du territoire (et un taux réduit à 7,57% pour les redevables situés à plus de 200m d'un point de collecte), le produit fiscal issu de cette taxe a baissé de 900 000€ pour la collectivité. Ce qui signifie que, globalement, la plupart des usagers paient moins de taxe pour le service de collecte et traitement des déchets. Parallèlement, Loire Forez a mis en place un nouveau schéma de collecte visant à réduire les coûts de fonctionnement du service.

*redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères

Mise en œuvre du pacte de solidarité

Le pacte de solidarité a été adopté par le conseil communautaire du 11 décembre 2018. Trois axes de travail ont ainsi été retenus :
→ travailler ensemble pour partager des notions et des règles financières et fiscales communes,
→ rechercher l'optimisation des ressources,
→ dynamiser le projet de développement du territoire.

En 2019, une démarche pédagogique a été engagée avec les communes autour des liens de solidarité au sein du bloc communal pour définir une approche collective et territoriale afin de trouver les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation des projets des communes et de l'Agglo.



COMMUNICATION

Refondre les sites internet et mettre en place une plateforme de création de sites pour les communes

La direction de la communication a piloté la refonte du site principal de l'Agglo, du site de la station du col de la Loge et de celui de la maison des Grenadières. Mis en ligne durant l'été, ces nouveaux sites au design épuré permettent une navigation intuitive et l'adaptation des contenus aux terminaux mobiles. Une large place est laissée aux photos et vidéos. Ainsi le site loireforez.fr, pensé dans une logique utilisateur et axé sur les services aux usagers, doit répondre aux besoins des habitants et des acteurs du territoire. Quant aux sites des équipements communautaires, station-coldelalodge.fr et grenadieres.com, ils incarnent leurs activités et invitent à la découverte. Ils disposent d'accès rapides aux informations pratiques pour l'organisation d'un séjour ou d'une activité.

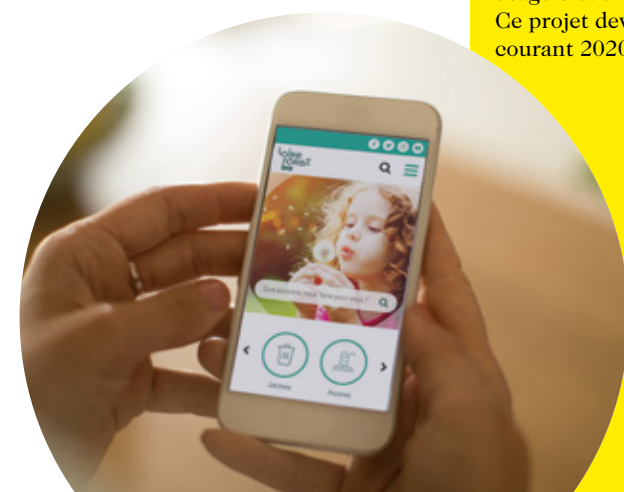
Loire Forez agglomération souhaite aller plus loin dans la modernisation de l'écosystème numérique du territoire, en proposant aux communes un accompagnement dédié à la création de leur site Internet, à partir d'une plateforme mutualisée de création de sites internet, dans un objectif de satisfaction des usagers et d'économies d'échelle. Ce projet devrait voir le jour courant 2020.



SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMANDE PUBLIQUE

Dématérialiser les outils des services de l'agglo

La mise en place d'outils collaboratifs et du parapheur électronique a permis de dématérialiser les circuits d'information entre les services. Ces derniers ont été accompagnés dans leurs démarches de dématérialisation, tel que le service ADS en vue de préparer l'automatisation des certificats d'urbanisme d'information, prévu pour 2020. Enfin, des outils ont été mis en place pour faciliter le travail, tels que deux applications sur le système d'informations géographiques (SIG) pour l'assainissement collectif et non collectif. Ces applications sont désormais utilisées au quotidien et deviennent le support de l'activité des agents.





SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Moderniser et dématérialiser les procédures

Afin de simplifier les démarches des usagers, rendre la relation avec l'administration plus agréable, rapide, tout en facilitant le travail des agents, une modernisation des procédures est prévue.

- **Assemblées** : grâce au nouvel intranet la dématérialisation de la chaîne délibérative par le parapheur électronique va se poursuivre, les convocations seront dématérialisées. L'ensemble des documents sera mis en ligne sur le nouveau site internet afin d'être plus accessible pour l'utilisateur (notamment les délibérations).
- **Courrier** : la dématérialisation des courriers passera par l'adaptation de l'organisation et l'accompagnement des agents et élus dans la conduite du changement, pour un courrier 100 % numérique en 2020.
- **Archives** : Apporter des solutions pertinentes d'archivage électronique de documents et de coffre-fort électronique.



SYSTÈMES D'INFORMATION ET PATRIMOINE

Aménager et équiper les nouveaux locaux

La maison des Remparts, l'Orangerie (locaux neufs courant 2020) et la nouvelle Maison France Services à Saint-Bonnet-le-Château vont être équipés en réseaux, téléphonie et serveur pour accueillir les services communautaires.

L'adaptation des infrastructures informatiques aux nouvelles pratiques permettra d'assurer de bonnes conditions d'accueil des usagers et de travail pour les agents.



FINANCES

Travail sur le financement des compétences

Dans la continuité des actions engagées depuis 2017, les travaux d'harmonisation des compétences et de leur financement se poursuivent en 2020 avec notamment la question du financement de la compétence eaux pluviales, le déploiement de la redevance spéciale...



SYSTÈMES D'INFORMATION

Créer une application multithématique pour les communes

Dédiée aux communes, une application Système d'information géographique (SIG) prévoit de regrouper des informations sur les thèmes les concernant plus particulièrement : cadastre, documents d'urbanisme, zonages environnementaux, réseaux (assainissement, eau potable), zones économiques, voiries...

RESSOURCES HUMAINES



Appliquer les dispositions de la loi

Suite à la loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique, la direction des ressources humaines va intégrer les différentes dispositions prévues par ce texte dans le fonctionnement de la collectivité en matière de dialogue social, situation des contractuels, déontologie, droits de grève, mobilité et égalité femmes-hommes.

Construire une démarche qualité de vie au travail

Loire Forez agglomération envisage d'initier une réflexion pour construire une démarche qualité de vie au travail visant à favoriser le bien-être des agents au sein de la collectivité.



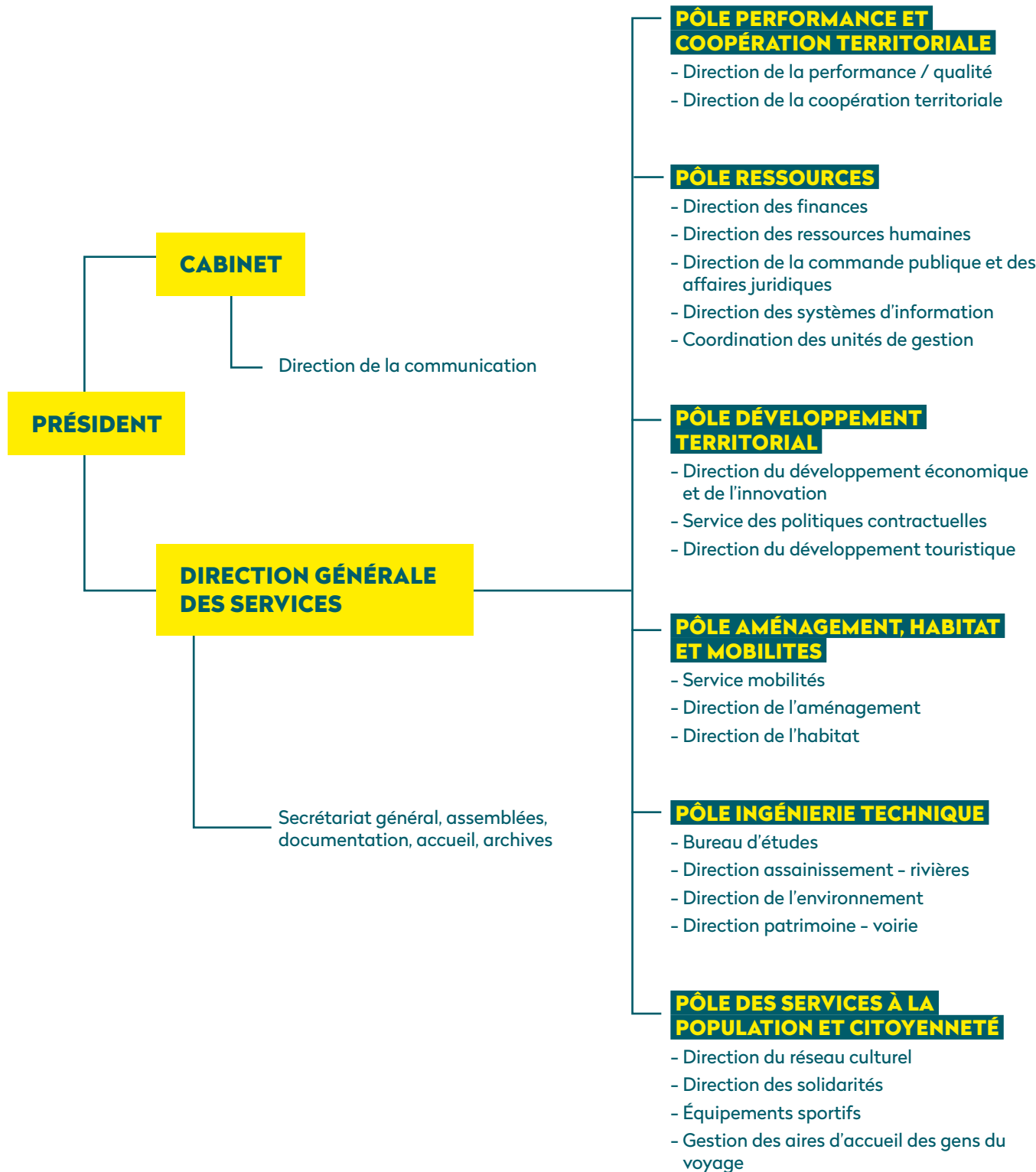
COMMUNICATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Accompagner les services dans les nouveaux usages du numérique

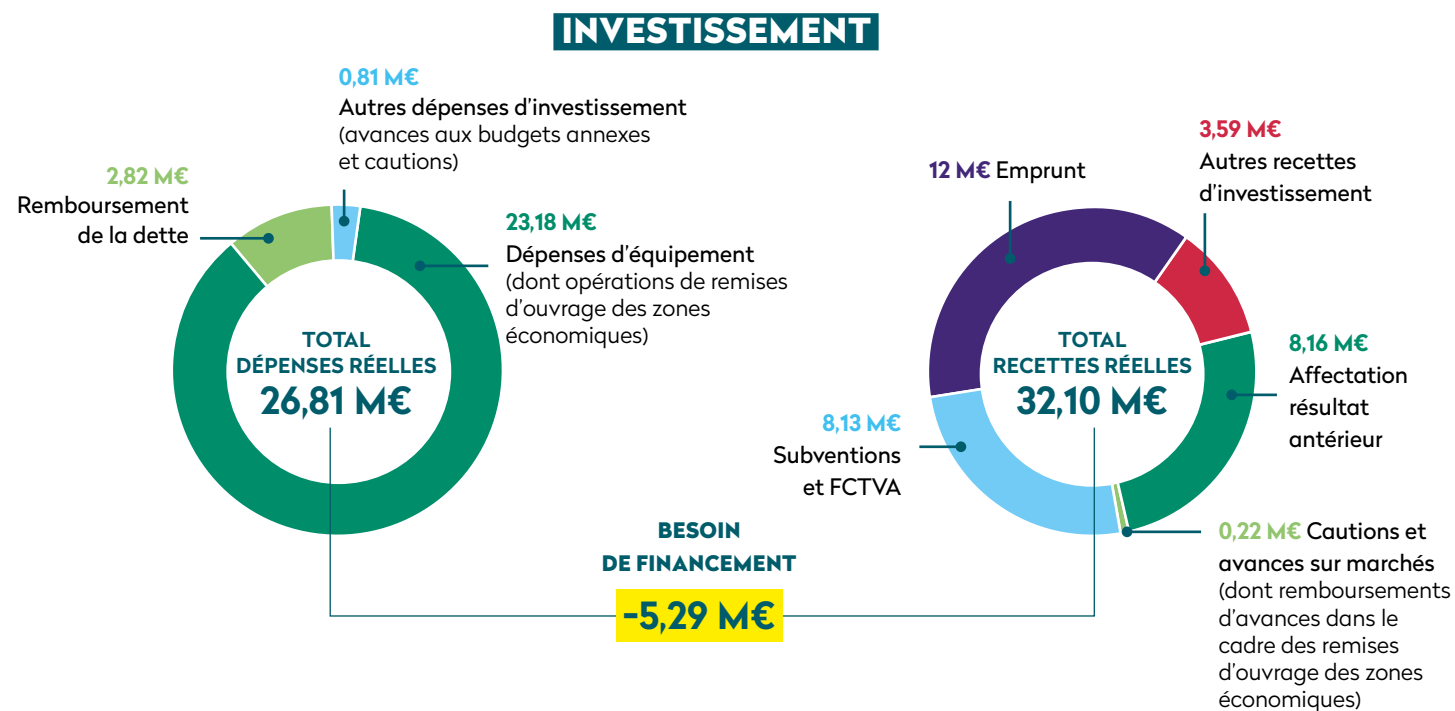
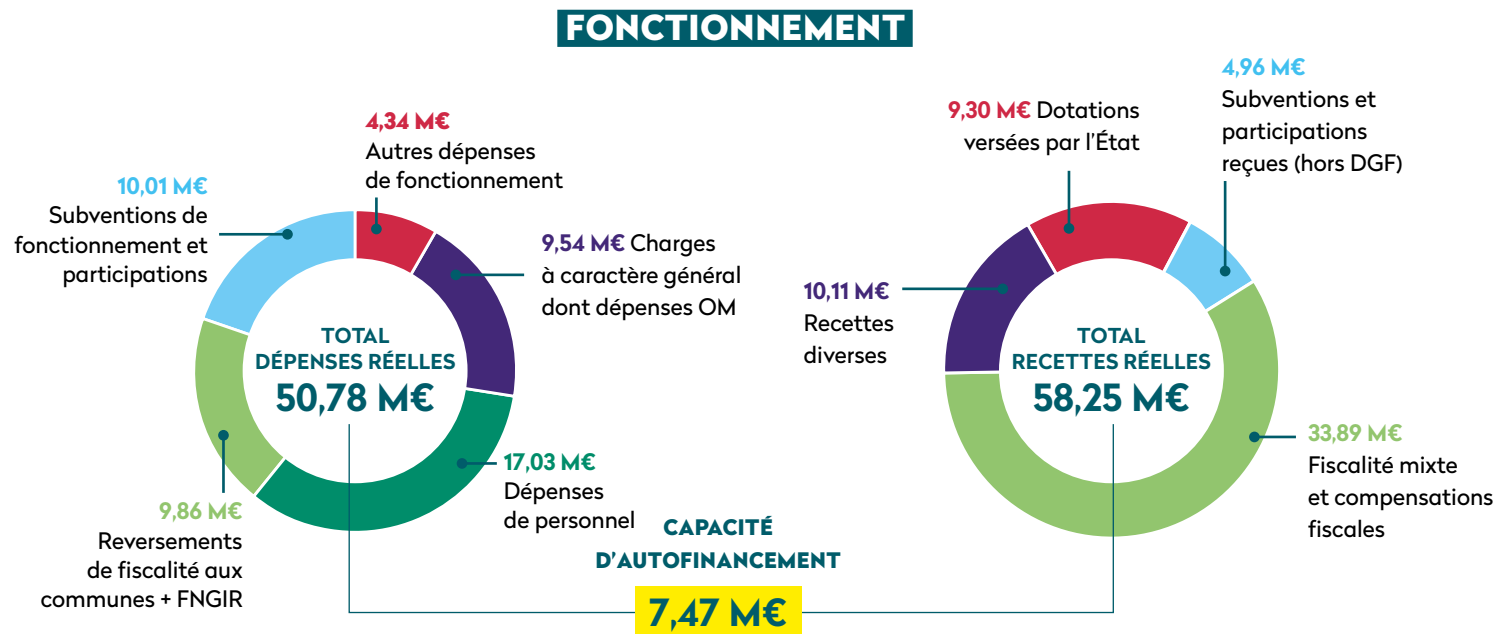
Vecteur d'information et point d'accès vers les ressources documentaires de la collectivité, l'intranet est un espace en ligne réservé aux agents et aux élus du territoire. Le développement d'un nouvel intranet, opérationnel au printemps 2020, s'appuiera sur des fonctionnalités issues des outils collaboratifs en cours de déploiement dans les services. Parallèlement, les services bénéficieront de nouveaux outils web : refonte du portail internet du réseau Copernic, développement d'un module de billetterie en ligne pour la maison des Grenadières, etc.



Organigramme



Équilibre financier du budget général



DÉPENSES TOTALES

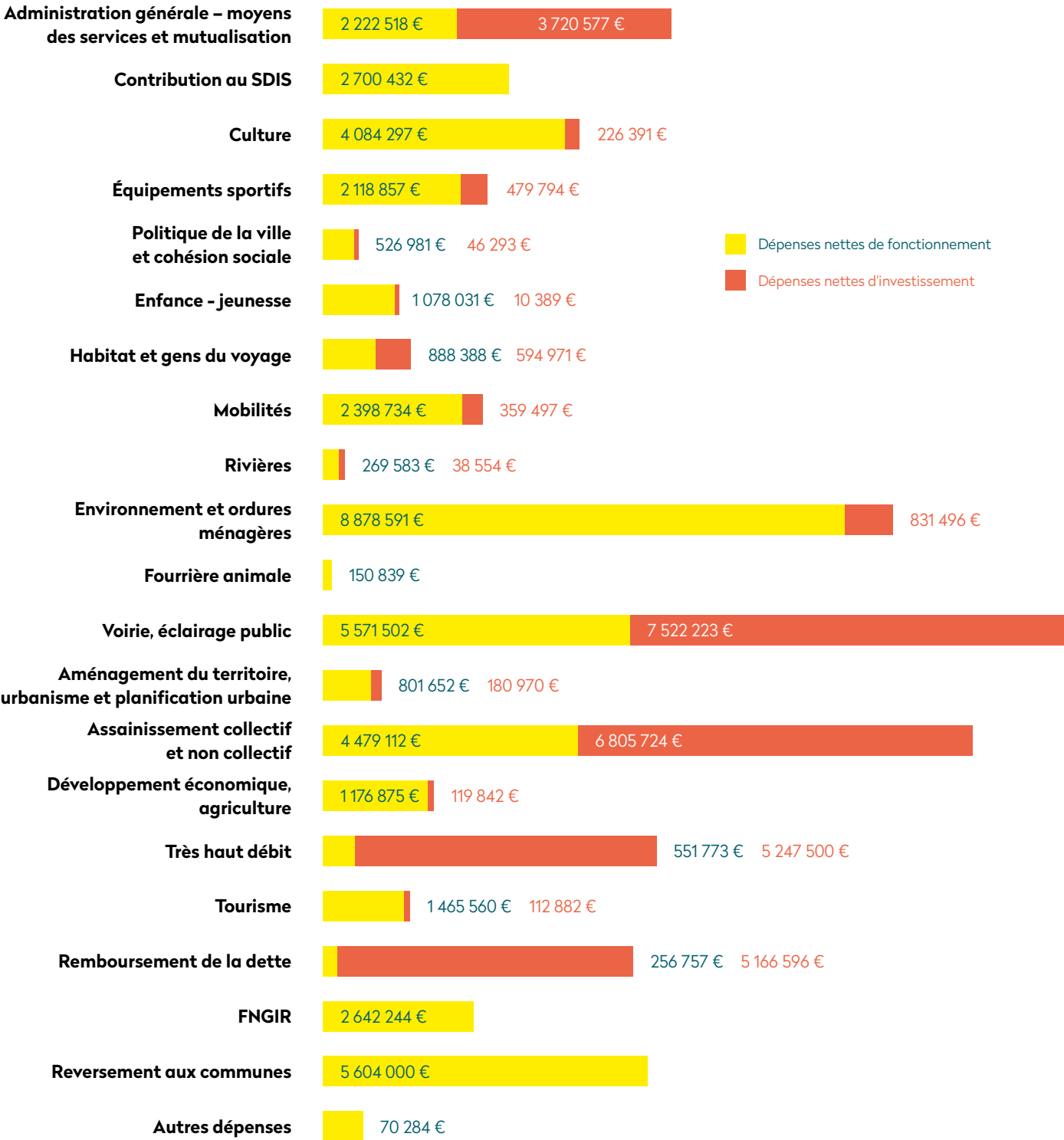
77,60 M€

RECETTES TOTALES

90,35 M€

Les données budgétaires sont provisoires, en attente de la validation avec le compte de gestion à la date d'impression du rapport.

Répartition des dépenses nettes du budget général (fonctionnement et investissement)



➔ TOTAL DÉPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT
47 937 010 €

➔ TOTAL DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT
31 463 697 €

Budgets annexes

➔ BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

En 2019, le budget général a versé une subvention d'équilibre de **1 480 880,16 €**.

➔ 19 BUDGETS ANNEXES POUR LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE ZONES ÉCONOMIQUES

Ces budgets constatent les travaux et les ventes des terrains par le biais des écritures de stocks. La valeur du stock à la fin de l'année 2019 pour les 19 zones d'activités concernées est la suivante :

- Crémérieux (Savignieux) : **509 323 €**
- Croix Meyssant (Savignieux) : **482 082 €**
- Four à Chaux sud (Savignieux) : **373 103 €**
- Champbayard (Boën-sur-Lignon) : **801 258 €**
- Generet (Estivareilles) : **216 346 €**
- Gravoux (Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, La Tourette) : **424 994 €**
- Quarchons (Usson-en-Forez) : **354 094 €**
- Les Etangs (Noirétable) : **245 252 €**
- Chanteperdrix (Essertines-en-Chatelneuf) : **0 €**
- La Combe (Saint-Georges-en-Couzan) : **0 €**
- La Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau) : **5 849 €**
- Les Montifaux (Noirétable) : **0 €**
- La Pra (Saint-Julien-la-Vêtre) : **123 420 €**
- Laborie (Chambles) : **0 €**
- Les Plantées (Saint-Marcellin-en-Forez) : **0 €**
- Chalmazel (Montverdun) : **36 €**
- La Roche (Saint-Georges-Haute-Ville) : **0 €**
- Les Chaux (Sury-le-Comtal) : **0 €**
- Les Forges de la Becque (Saint-Cyprien) : **4 900 €**

Cela représente un montant total de **3 540 657 €**. Ces stocks ont été financés par des avances du budget général et par des emprunts.

➔ BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation. En 2019, le budget annexe de l'assainissement présente un excédent global de **+7 506 246,50 €**.

➔ BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS

En 2019, le budget annexe financé par la TEOM (taxe) présente un excédent global de **+ 3 717 341,11 €**.

➔ BUDGET ANNEXE ATELIERS PARTAGÉS

Il s'agit d'un budget d'aide à l'immobilier d'entreprises. En 2019, le budget annexe présente un excédent global de **+ 208 683,40 €**.

➔ BUDGET ANNEXE RÉSEAU DE CHALEUR

Ce budget retrace la comptabilité liée aux ventes de chaleur du réseau créé par l'intercommunalité sur la commune de Luriecq (SPIC).

En 2019, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de **7597,37 €**.





1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

1

Janvier

Alain Berthéas présente les vœux de Loire Forez aux acteurs du territoire.

2

Février

Sortie ski de fond au col de la Loge pour le centre de loisirs à Noirétable pendant les vacances scolaires.

3

Mars

Concert découverte de BAO PAO avec Vitamines à la médiathèque Loire Forez à Montbrison à l'occasion des semaines d'information sur la santé mentale.

4

Avril

Spectacle « Femmes de ferme », proposé par le théâtre des Pénitents sur le campus Agronova à Précieux dans le cadre des Com'énomades.

5

Mai

Inauguration de la station d'épuration L'Eau'orizon à Saint-Marcellin-en-Forez et Sury-le-Comtal.

6

Juin

Départ de la 5^e étape du Critérium du Dauphiné à Boën-sur-Lignon.

7

Juillet

Visite de Becker industrie.

8

Août

15^e édition du Foreztival qui a réuni plus de 35 000 festivaliers du 2 au 4 août à Trelins.

9

Septembre

Présentation du nouveau service de navette à Saint-Just Saint-Rambert et Bonson.

10

Octobre

Concert de clôture de Baroque en Forez avec la Maîtrise de la Loire.

11

Novembre

Atelier de fabrication de chaises en palette dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, proposé par les Créations de Sylvain à la MJC de Montbrison.

12

Décembre

Exposition « Une autre idée du sapin » à la médiathèque Loire Forez à Saint-Just Saint-Rambert, organisée par FIBOIS 42 en partenariat avec l'école supérieure d'art et de design de Saint-Etienne.



87 communes

Ailleux, Apinac, Arthun, Bard,
Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond,
Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-
Albieux, Cervières, Cezay, Chalain-
d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-
Jeansagnière, Chambles, Champdieu,
Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu,
Chenereilles, CRAINTILLEUX, Débats-Rivière-
d'Orpra, Écotay-l'Olme, Essertines-en-
Châtelneuf, Estivareilles, Grézieux-
le-Fromental, Gumières, L'Hôpital-
le-Grand, L'Hôpital-sous-Rochefort,
La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-
en-Lafaye, La Côte-en-Couzan,
La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu,
Leigneux, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq,
Magneux-Haute-Rive, Marcilly-le-Châtel,
Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols,
Merle-Leignec, Montarcher, Montbrison,

Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable,
Palogneux, Périgneux, Pralong, Précieux,
Roche, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-
le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau,
Saint-Cyprien, Saint-Didier-sur-Rochefort,
Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-
en-Couzan, Saint-Georges-Haute-Ville,
Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-
Jean-la-Vêtre, Saint-Jean-Soleymieux,
Saint-Just-en-Bas, Saint-Just Saint-
Rambert, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-
Marcellin-en-Forez, Saint-Paul-d'Uzore,
Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Romain-le-
Puy, Saint-Sixte, Saint-Thomas-la-Garde,
Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sainte-
Foy-Saint-Sulpice, Sauvain, Savigneux,
Soleymieux, Sury-le-Comtal, Trelins,
Unias, Usson-en-Forez, Veauchette,
Verrières-en-Forez, Vêtre-sur-Anzon.

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

17, boulevard de la Préfecture
CS 30211
42605 Montbrison cedex

04 26 54 70 00

agglomeration@loireforez.fr
www.loireforez.fr

